



Spécial partenariats Version 4

Rappels :

1 : Tous les adhérents des associations membres de la FNAR peuvent bénéficier des conditions préférentielles accordées dans le cadre d'un **grand nombre de partenariats**.

2 : Tous les partenariats figurent en lecture directe sur le site internet de la FNAR : <https://fnar.info> à l'onglet « Avantages-adhérents » : <https://fnar.info/page-partenaires/>

Nouveautés :

3 : Pour bénéficier des avantages annoncés, il suffit à l'adhérent de remplir le formulaire disponible au paragraphe COMMENT BÉNÉFICIER DES AVANTAGES. La réponse est donnée directement au demandeur par mail.

Les prestataires sont en droit de demander de fournir une preuve de votre adhésion à une association membre de la FNAR.

4 : À défaut de pouvoir présenter une carte d'adhérent, un responsable de l'association peut remplir l'attestation-type fournie systématiquement avec les informations concernant chaque partenariat.

De natures diverses, les partenariats sont regroupés par catégories référencées comme suit :

SA = Spécial Associations
VS = Vacances & Séjours

BES = Bien être & Santé
VC = Voyages & Circuits

VP = Vie Pratique
EF = Emploi & Finances

SA (Spécial Associations)



BES (Bien-être & Santé)



VP (Vie pratique)



cité des sciences

VS (Vacances & Séjours)



VC (Voyages & Circuits)



NÉOGUSTO
LE VOYAGE CULINAIRE



EF (Emploi & Finances)



Pour toute question, une seule adresse : partenariat@fnar.info